

**Conseil communautaire**

Séance du 10 JUIN 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 21**

**Titre / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur GUIRAUD Thibaut expose que :

***Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service. Il convient d'actualiser celui-ci.***

Il est proposé les créations et transformations d'emplois suivantes au tableau des effectifs :

- a. Création d'un poste permanent à temps complet de directeur aménagement Très Haut Débit et conseil aux communes au sein de la Direction Générale des Services relevant du cadre d'emploi d'ingénieur en chef territorial.  
Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
- b. Création d'un poste permanent à temps complet de chargé de contentieux en droit des sols au sein de la direction Urbanisme Réglementaire relevant du cadre d'emploi d'attaché ou d'ingénieur territorial.  
Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
- c. Création d'un poste permanent à temps complet d'instructeur des autorisations des droits des sols au sein de la direction Urbanisme Réglementaire relevant du cadre d'emploi de rédacteur ou de technicien territorial.  
Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
- d. Création d'un poste permanent à temps complet d'agent expert en urbanisme au sein de la direction Urbanisme Réglementaire relevant du cadre d'emploi d'attaché ou d'ingénieur territorial.  
Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
- e. Transformation d'un poste d'agent d'accueil au sein du Conservatoire relevant du cadre d'emploi d'adjoint territorial du patrimoine en un poste relevant du cadre d'adjoint administratif territorial suite à la procédure de recrutement.
- f. Transformation d'un poste de directeur de service au sein du Conservatoire relevant du cadre d'emploi de directeur d'établissement d'enseignement artistique territorial en un poste relevant du cadre de professeur d'enseignement artistique territorial suite à la procédure de recrutement.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver les créations et transformations d'emplois telle qu'elles sont détaillées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget primitif de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 58

Nombre de membres ayant donné procuration : 21

Nombre de votants : 79

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 79

Votes pour : 79

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
LE VICE-PRESIDENT  
PAR EMPECHEMENT

Antoine GRAU

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA ROCHELLE

Envoyé en préfecture le 21/06/2021  
Reçu en préfecture le 21/06/2021  
Affiché le 17/06/2021  
ID : 017-241700434-20210610-JUIN\_21-DE



Date de convocation : 04/06/2021  
Date de publication : 17/06/2021

**Séance du 10 juin 2021 \_ Visio - conférence**

**N° 21**

**Titre / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE (Président),

**Membres présents :**

M. Antoine GRAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Bertrand AYRAL, M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Stéphane VILLAIN, M. Vincent DEMESTER, Vice-présidents ;

M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, M. Thibaut GUIRAUD, Mme Catherine LEONIDAS, M. Tony LOISEL, M. Marc MAIGNÉ, Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, Mme Marie NEDELLEC, M. Jean-Pierre NIVET, M. Didier ROBLIN, M. Pascal SABOURIN, Mme Chantal SUBRA  
Conseillers délégués ;

Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Lynda BEAUJEAN, Mme Dorothée BERGER, M. Sébastien BEROT, M. David CARON, Mme Katherine CHIPOFF, M. Franck COUPEAU, M. Pascal DAUNIT, M. Arnaud DE CAMBOURG, Mme Amaël DENIS, Mme Evelyne FERRAND, M. Olivier GAUVIN, M. Didier GESLIN, M. Patrick GIAT, Mme Katia GROSDENIER, M. Didier LARELLE, M. Régis LEBAS, Mme Frédérique LETELLIER, Mme Océane MARIEL, Mme Françoise MÉNÈS, Mme Line MEODE, Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Chantal MURAT, Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT, M. Hervé PINEAU, M. Michel RAPHEL, Mme Eugénie TÊTENOIRE, M. Thierry TOUGERON, Mme Marie-Céline VERGNOLLE et Mme Chantal VETTER, conseillers communautaires.

**Membres absents excusés :**

M. Vincent COPPOLANI procuration à Mme Catherine LEONIDAS, M. Jean-Luc ALGAY procuration à Mme Marie-Gabrielle NASSIVET et Mme Marie LIGONNIERE procuration à Guillaume KRABAL, Vice-présidents ;

M. David BAUDON procuration Mme Marie-Céline VERGNOLLE, M. Jean-Philippe PLEZ procuration à M. Antoine GRAU et M. Paul-Roland VINCENT procuration à Line MEODE Conseillers délégués ;

M. Tarik AZOUAGH, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, Mme Catherine BORDE-WOHMANN procuration à M. Franck COUPEAU, M. Gérard-François BOURNET procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Josée BROSSARD procuration à Mme Gwendoline NEVERS, M. Jean-Claude COSSET, Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ procuration à M. Roger GERVAIS, Mme Nadège DESIR, M. Pierre GALERNEAU procuration à Mme Françoise MENES, Dominique GUÉGO procuration à Mme Marie NEDELLEC, Mme Fabienne JARRIAULT procuration à M. Marc MAIGNE, Mme Martine MADELAINE procuration à Mme Chantal MURAT, Mme Martine RENAUD Martine pouvoir à M. Didier GESLIN, Mme Jocelyne ROCHETEAU procuration à M. Tony LOISEL, M. El Abbes SEBBAR procuration à M. Christophe BERTAUD, M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à Mme Océane MARIEL, M. Michel TILAUD et Mme Tiffany VRIGNAUD procuration à M. Franck COUPEAU, conseillers communautaires.

**Secrétaire de séance :** Mme Séverine LACOSTE